



*BULLETIN DES FAMILLES FRIGON,
FRIGONE, FREGO, FREGOE,
FREGON, FREGONE*

LES FRIGON

*Bulletin français: ISSN 1703-4167
Bulletin bilingue: ISSN 1703-4140*

VOLUME 21 - NUMÉRO 2

PRINTEMPS-ÉTÉ 2014

SOUVENIR DE MON PÈRE ONÉSIME FRIGON 1908-1983

Gérald Frigon (116)



Joseph Onésime Frigon, fils de François Onésime Frigon et de Clémentine Desrosiers, né le 21 mars 1908 à St-Moïse, comté de Matapédia, marié le 11 septembre 1935 à Ste-Florence à Marie-Jeanne Gérard Richard, fille de Joseph Lambert Richard et de Marie-Anne Lepage. Ils furent parents de cinq enfants (quatre garçons suivis d'une fille) et grands-parents de quatorze petits-enfants, huit filles et six garçons. Décédé en 1983, la sépulture eut lieu le 21 janvier 1983 à Mont-Joli.

Voilà pour les généalogistes. Maintenant, l'histoire : mon père est issu d'une longue lignée de bâtisseurs. Son arrière-grand-père, Joseph, possédait et opérait déjà un moulin à scie en Beauce dans les années 1860, après avoir appris le métier de son père en Batiscanie. Son grand-père Onésime, construisit et mit en marche plusieurs moulins entre la Beauce et la Vallée de la Matapédia, les derniers à Sainte-Angèle et à Saint-Moïse en Matapédia à la fin du 19^e siècle.

François Onésime, son père, avait débuté comme travailleur du bois avec son propre père. Il a construit avec son père, vers 1923, un moulin à scie à Routhierville, et l'opéra jusqu'au milieu de la crise économique de 1929-31. Sur la côte de Routhierville, il habita au début un « camp en bois rond » avant de se construire une petite maison en

bardeaux de cèdre, peinte en jaune, avec ses contours rouge vin très foncé. Il exploitait la forêt, encore vierge, et ouvrit à l'agriculture la côte de Routhier, entre Routhierville et Ste-Florence.

La tradition d'opérateur de moulin s'est donc perpétuée pour quatre générations, depuis environ 1820 jusque vers 1930. Est-ce par tradition familiale ou est-ce dans les gènes de cette lignée des Frigon, le mode de pensée et la carrière des enfants issus de ces familles se manifestent plus souvent dans le domaine technique que dans le domaine social.

Son père était homme de bois, il était heureux avec des outils de charpentier/menuisier. Quand le moulin était au ralenti, il fabriquait des meubles,

(Suite page 106)

SOMMAIRE

Souvenir de mon père Onésime Frigon.....	105
Le mot de la présidente	107
Rencontre annuelle Musée des religions à Nicolet	107
La maison centenaire d'Odette (52).....	107
Souvenir de mon père Onésime Frigon.....	108
Des Frigon en France	111
Conseil d'administration et équipe du bulletin	112

Postes Canada

Numéro de la convention **40069967**
de la Poste - publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:
Fédération des familles-souches du Québec
C. P. 10090, Succ. Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4C6

IMPRIMÉ - PRINTED PAPER SURFACE

*Pour le renouvellement de votre cotisation,
consulter votre date d'expiration dans le bloc adresse.*

(Suite de la page 105)

des chaises berçantes, des armoires, des huches à pain. Sa fille Marie-Jeanne nous rapportait que les pupitres pour l'école à Routhierville étaient de sa conception et son œuvre, de même que le pupitre de l'institutrice. Aussi il construisit des petites tombes, en belles planches de pin varlopees, lambrissées de soie, pour les jeunes bébés. Quant au pont couvert de Routhierville, conçu et fabriqué par François Onésime Frigon, il est encore debout et régulièrement utilisé après plus de 80 ans.

Mon père a donc vécu son jeune âge à Routhierville, un village de quelques familles seulement. On en comptait seize au centenaire de la paroisse en 1978. Il est intéressant de noter qu'en naissant, le 30 juin 1888, l'Honorable Jules-A. Brillant devenait le 20^e habitant de cette minuscule localité. Ces petits villages, Ste-Florence, Routhierville, Milnikek, etc. avaient pris naissance avec la construction du chemin de fer Intercontinentale; on ajoutait le long du chemin de fer une petite gare à chaque 7 milles environ, pour les besoins en eau des locomotives.

Dès l'âge de 15 ans, mon père bûchait le bois en hiver sur les terres concédées de la Couronne et, au printemps, ce bois était descendu vers le moulin familial pour la production de dormants de chemin de fer ou de planches et de madriers nécessaires dans la région ou pour expédition vers les grands centres.

Entre 1925-27, mon père étudia au collège de Memramcook (près de Moncton), pour deux ans. Ces cours de niveau collégial incluaient l'enseignement de l'anglais, très peu répandu dans les écoles de la vallée de la Matapédia au Québec, mais commune dans les négociations avec les employés du Canadien National, un client important de son père durant ces années.

Après la crise de 1929, le bois ne se vendait plus et mon père dû se réorienter vers d'autres métiers, entre autres, il devint télégraphiste au phare de Métis et ensuite pour le Canadien National.

Avec l'augmentation du trafic ferroviaire dû aux besoins de transport de matériels et de soldats de la

Deuxième Guerre mondiale, papa débute alors comme télégraphiste à la gare de chemin de fer de Mont-Joli. Papa avait refusé quelques postes de chef de gare dans des petites localités et attendait une ouverture dans un grand centre afin de faciliter les études de ses garçons, une priorité pour lui. Nous déménageons donc à Mont-Joli à l'automne 1941; j'avais 17 mois.

ACTIONS DANS SON MILLIEU

Peu après notre arrivée à Mont-Joli, il joint les rangs de la **Société St-Jean-Baptiste**; il y oeuvra durant 32 ans, presque tout ce temps, soit durant 26 ans, à titre de secrétaire ou secrétaire-trésorier.

Il fut aussi membre du conseil d'administration de la **Caisse Populaire de Mont-Joli** pendant près de 30 ans, soit de 1951 à 1981, dont plusieurs années comme directeur de crédit.

Nous sommes forcés de constater que lorsque mon père décidait de se dévouer à une cause, c'était un engagement à long terme; la fidélité et la constance dans son bénévolat comme dans son mariage.

Onésime fut invité à joindre le **Service du Bien-être des Aveugles** du diocèse de Rimouski et y fut vice-président entre 1961 et 1963 et président de 1963 à 1965; il y travailla peut-être plus longtemps, mais les archives antérieures au 11 septembre 1961 ne furent pas conservées. D'une autre source, j'ai pu témoigner qu'il était président de cette société pour Mont-Joli et son district pour les années 1950 à 1954. Il fut donc actif au niveau local avant de joindre le conseil diocésain et nous pouvons supposer que son service à cet organisme fut continu durant ces années.

Il fut membre-actionnaire des **Mutualistes de Mont-Joli**, une mutuelle d'épargne et de crédit à partir de 1951. Il y siégea au conseil et fut membre du comité de surveillance de 1956 à 1962 et membre de la commission de crédit de 1962 à 1964.

Il fut de la première équipe de marguilliers élus de la deuxième paroisse de Mont-Joli, la **paroisse Ste-Bernadette-Soubirous**, en octobre 1957 et en fut le

(Suite page 108)



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

107

Louise Frigon (83)

Bonjour chers membres,

C'est en 1994 que l'Association des familles Frigon a été mise sur pieds grâce à ces hommes de première ligne qu'étaient Raymond Frigon, Robert Frigon, Pierre Frigon et Luc Frigon. Malheureusement, Raymond et Robert nous ont quittés depuis.

Ce n'est pas une mince tâche que de créer une association sans but lucratif. Il y a les démarches à faire auprès des instances gouvernementales (lettres patentes, règlements généraux); il faut mettre en place un système de secrétariat et de bases de données; il faut trouver et fidéliser des membres, organiser des activités, créer et maintenir des outils d'information (bulletin, site Web), etc.

Depuis la fondation de l'association, que de travail a été accompli! Entre autres, la création du bulletin français/anglais Les Frigon; la recherche de documents anciens et l'authentification de ces dits documents; la recherche d'information en Europe et en Amérique du Nord sur tout ce qui concerne notre ancêtre François Frigon dit l'Espagnol et son épouse Marie-Claude Chamois; l'élaboration d'une banque de données contenant plus de 26 636 noms; la création d'un site Web; l'identification de la terre ancestrale à Batiscan par un panneau commémoratif; la construction d'une maquette d'une maison ancestrale ayant appartenu à des familles Frigon et qui est exposée au sanctuaire Notre-Dame-du-Cap durant la période des Fêtes. D'autres travaux et recherches sont en cours. Par exemple, deux (2) membres travaillent actuellement sur des biographies; l'une sur celle d'Augustin Frigon et l'autre sur celle de Robert Frigon. Merci à tous ceux et celles qui se sont impliqués au fil des ans. Merci à ceux et celles qui ont pris la relève et qui ont à cœur de continuer à faire vivre notre histoire.

1994-2014, déjà 20 ans que notre association existe! Dans le cadre de notre assemblée générale annuelle qui aura lieu à Nicolet le 16 août prochain nous soulignerons cet événement. Dans le présent bulletin, vous trouverez le programme des activités ainsi qu'une fiche d'inscription.

Votre présence à cette journée sera un hommage, une marque d'encouragement et d'appréciation envers tous celles et ceux qui ont travaillé au développement de notre l'association. Soyons fiers d'appartenir à cette belle grande famille et fiers de notre histoire. Je vous donne rendez-vous à Nicolet le 16 août prochain à 9h00.

Au plaisir de vous revoir,
Votre présidente, Louise.

Merci Claudette !

Membre de l'Association depuis 1996, Claudette Chevrette-Naud (126) devient membre du conseil d'administration de 1999 jusqu'à maintenant. De plus, elle a été vice-présidente en 2002-2003, 2007 à 2010. Aussitôt membre, elle s'implique à la traduction, en appui à Raymond (01) qui était alors l'éditeur du bulletin et le traducteur. Il constate le talent de Claudette et lui confie la traduction du bulletin. Rapidement, elle devient la traductrice de tous les documents de l'association : bulletins, site Web, et autres. Une très lourde tâche qu'elle mène à bien sans interruption jusqu'à maintenant. Sans elle, il n'y aurait probablement plus de bulletin bilingue et nous n'aurions pu garder nos précieux membres états-uniens, australiens, et anglo-canadiens après que Raymond eut publié son dernier bulletin, au printemps 2000. Elle passe maintenant le flambeau à Claire Renaud-Frigon (279) qui saura certainement relever le défi.

Claudette est un pilier pour l'association. Diplomate, attachante, ouverte, sereine et rassembleuse, elle est appréciée de chacun des membres du conseil d'administration. Coureuse de fond qui ne craint pas les marathons, elle continue sans relâche à œuvrer au sein du conseil d'administration.

C'est donc avec une reconnaissance entière que nous la remercions au nom de tous les membres pour son implication constante au progrès et au devenir de l'association.

RENCONTRE ANNUELLE - NICOLET 16 AOÛT 2014

Les documents nécessaires pour l'Assemblée générale seront disponibles à partir du 1er juillet 2014 sur le site Web. Vous pouvez demander de recevoir lesdits documents par courrier ou par courriel au trésorier

François Frigon: courriel: francois.frigon@videotron.ca téléphone (450) 962-1212

www.genealogie.org/famille/frigon/index.html.

(Suite de la page 106)

premier président de la Fabrique et, à ce titre, il travailla avec l'abbé Wilfrid Huard jusqu'en décembre 1966. Il travailla activement au projet de construction de la nouvelle église et à l'organisation de campagnes de levée de fonds. C'est d'ailleurs dans cette église que fut célébré son service funéraire en 1983.

Une première présence au conseil de la **Chambre de Commerce de Mont-Joli** est relevée à la réunion du 21 janvier 1958. Il devient membre du comité des affaires publiques le 14 novembre 1961, président du comité des logements à prix économique le 11 juin 1968 et président du comité du Parc Métis le 29 juillet 1969. Il est nommé trésorier le 6 octobre 1970, poste qu'il occupa jusqu'à son hospitalisation en décembre 1976. À son retour, le 23 mars 1977, on lui fait l'honneur de le nommer « trésorier à vie pour souligner ses nombreuses activités à l'intérieur du mouvement de la Chambre de Commerce de Mont-Joli ».

Le 9 février 1965 il fait partie, en tant que directeur, de la première réunion du comité central du **Congrès Eucharistique régional** prévu pour les 25, 26 et 27 juin de la même année.

Mon père assistait fréquemment à des réunions de ces différents comités, mais il n'en rapportait que peu de paperasse, se fiant toujours à sa mémoire et à son jugement.

Suite à son travail incessant et efficace durant les campagnes annuelles de souscription, on lui décerna le titre de **Gouverneur du Prêt d'Honneur de l'Est de Québec** (un des organismes ancêtres de Centraide) pour l'année scolaire 1971-72.

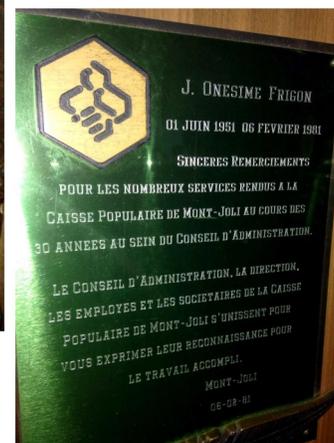
En 1975 il réalise un de ses grands projets et fonde la **Coopérative funéraire du Bas Saint-Laurent**. Dès le départ, le bénévolat des administrateurs et la bonne gestion permettent de couper plus de 50 % des frais exigés pour des services funéraires. L'entreprise mont-jolienne était bien lancée, et un deuxième funérarium est ouvert peu de temps après à Rimouski. Au 25^e anniversaire, la directrice du réseau de quatre funérariums, Mme Louise

Talbot, était fière de décrire l'importance de l'apport des membres fondateurs et leur bénévolat qui ont fait de cette coopérative, la plus importante maison funéraire à l'est de Québec. Le salon de Mont-Joli porte d'ailleurs le nom de **Salon Onésime Frigon**.

Il fut membre du conseil d'administration de la **Résidence de Mont-Joli** de mai 1972 à juin 1973 et a siégé comme directeur de la Corporation de la Résidence de Mont-Joli de mai 1972 à juillet 1979. Cette résidence avait été construite derrière chez nous, sur le terrain qui nous avait servi, durant toute notre enfance, de terrain de pratique pour le baseball ou de terrain de jeux, hiver comme été.

Le 5 novembre 1951, la princesse Élisabeth et le prince Philippe doivent faire un arrêt à Mont-Joli durant leur voyage au Canada. Mon père a probablement fait partie de l'organisation locale car il accepta (ou offrit) de fournir le tapis de notre salon pour l'estrade devant être érigée près de la gare.

Par cette énumération, on voit qu'Onésime Frigon fut un citoyen profondément impliqué dans sa communauté. Toujours sur la base de bénévolat, il n'avait aucune réticence à donner de son temps et ses idées pour le service de sa communauté. Mon père avait un cœur noble, une pensée élevée et un raisonnement juste. Il fut très apprécié de ses pairs, qui lui ont témoigné, à plusieurs occasions, des éloges et des remerciements.





Odette Frigon possède, au 421 rue Fraser, à Saint-Proper, une maison construite au milieu du 19^e siècle. Cette maison patrimoniale a été cédée en 1883 à Olivier Frigon fils, puis est passée dans d'autres mains avant de retourner aux Frigon. Sont racontés ici quelques événements de l'histoire de cette maison. Merci à Odette, Jean-René (11) et Georges (93) pour les informations notariales et généalogiques.

Tout d'abord, voici la chaîne des titres de cette propriété :

- Zéphirin Bacon vend à Joseph Vézina (7 novembre 1850)¹.
- Joseph Vézina « se donne » à son gendre **Olivier Frigon** (30 octobre 1883)².
- Olivier vend à **Olivier Jacob**, son petit-fils (19 novembre 1889)³.
- Olivier Jacob vend à Onésime Abel (31 mai 1904)⁴.
- Émile Abel (légataire universel d'Onésime Abel) vend à Amédée Ébacher (5 mai 1920)⁵.
- Anne-Marie Ébacher (succession d'Amédée Ébacher) vend à **Jean-Baptiste Frigon**, père d'Odette (28 juillet 1965)⁶.
- Madeleine Cloutier (légataire universelle de Jean-Baptiste, mère d'Odette) vend à **Odette Frigon** (26 octobre 1978).

Il existe de nos jours très peu de ces petites maisons d'agriculteurs du 19^e siècle construites en bois et encore debout pour témoigner de cette époque révolue. Aussi, celle-ci mérite-t-elle qu'on en raconte l'histoire pour qu'elle reste dans la mémoire collective. Elle a fière allure avec ses murs extérieurs en bardeaux taillés à la main, sa toiture en tôle à baguette, sa cheminée à double conduits, sa cuisine d'été, ses doubles planchers en pin, son entrée de cave à l'extérieur de la maison et sa trappe à l'intérieur de la maison pour un accès à la cave durant l'hiver.

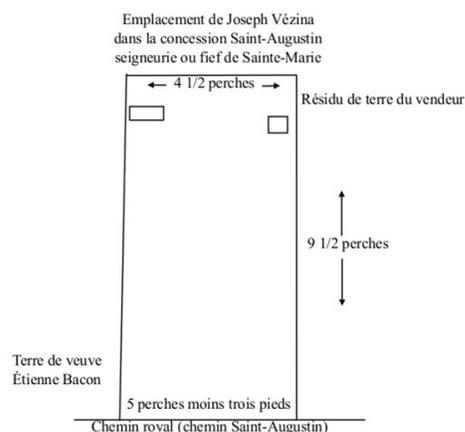


Au fond, à droite on voit la porte de la cuisine d'été

Le 7 novembre 1850, devant le notaire Robert Trudel, Zéphirin Bacon et son épouse Claire Perrault, vendent à Joseph Vézina une partie de leur terre où Joseph Vézina avait construit une maison et une grange pour la somme de onze louis et cinq chelins, payés comptant. L'emplacement vendu est situé dans la paroisse de Saint-Proper, dans le second rang des concessions de Saint-Augustin de la seigneurie ou fief de Sainte-Marie. Il s'agit d'un terrain de « cinq perches moins trois pieds de largeur en partant du fond du dit emplacement et sur quatre perches et demie de largeur au bout de sa profondeur, sur neuf perches et demie de profondeur prenant son front à la décharge du chemin royal qui passe entre le premier et le second rang des dites concessions Saint-Augustin, et se terminant en profondeur au bout des dites neuf perches et demie joignant d'un côté au sud-ouest, à Veuve Étienne Bacon ou ses représentants, et de l'autre côté au nord-est au résidu de terre du dit vendeur... ». Voici ce que nous suggère cette description

Note : une perche vaut 5,85 m²

⁷<http://foncier.mrnf.gouv.qc.ca/conversion/>



Le vendeur reconnaît que Joseph Vézina a construit lui-même la maison et la grange qui se trouvent sur cet emplacement. Quant au four qui s'y trouve, le vendeur en garde la propriété. L'acquéreur s'engage, naturellement, à payer les « cens et rentes et droits seigneuriaux ». En outre « l'acquéreur sera strictement tenu et obligé de clore seul et à ses frais

(Suite page 110)

¹Notaire Robert Trudel, acte n° 1137.

²Notaire Robert Trudel, acte n° 10734.

³Notaire Louis Deshaies, acte n° 1843.

⁴Notaire D. T. Trudel, acte n° 42214

⁵Notaire Joseph-Arthur Mireault, acte n° 1726.

⁶Notaire Charles-Edouard Gagnon, acte n° 6088.

(Suite de la page 109)

ledit terrain ou emplacement au bout de ladite profondeur pour la séparer du résidu de la terre dudit vendeur. Mais quant à la clôture qu'il sera nécessaire de faire dans la ligne nord-ouest dudit emplacement entre ledit vendeur et ledit acquéreur, elle devra être faite à frais communs entre ledit vendeur et ledit acquéreur et entretenue de même ».

Joseph Vézina garde cette propriété durant trente-trois ans. Dans la tradition de l'époque, les parents se « donnent » ainsi que leurs biens à leur fils ou à leur beau-fils lorsqu'ils atteignent un âge où ils ne pouvaient plus subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Ainsi, à l'âge de 54 ans, Joseph Vézina cède sa propriété à son beau-fils Olivier Frigon, devant le même notaire, le 20 octobre 1883. Au moment de la cession, Joseph Vézina est bedeau de la paroisse de Saint-Prospier et Olivier cultivateur. La propriété est maintenant décrite comme suit : « ... emplacement situé dans la paroisse de Saint-Prospier, dans le second rang des concessions Saint-Augustin, contenant un demi-arpent de front sur un arpent de profondeur connu et désigné le numéro 203 sur le plan dans le livre de renvois officiels ».



Joseph Vézina était bedeau de l'église de Saint-Prospier-de-Champlain
© Conseil du patrimoine religieux du Québec 2003

Joseph cède sa propriété et ses biens mobiliers à Olivier, « y compris tous les droits que le cédant peut avoir dans l'aqueduc connu sous le nom de l'aqueduc de Saint-Prospier comme associé à iceluy; mais les revenus duquel aqueduc ledit cédant jouira tant qu'il occupera la charge de

bedeau comme susdit et ledit cédant jouira pareillement des biens meubles et effets mobiliers sus cédés pendant le temps qu'il occupera ladite charge de bedeau ». Olivier jouit toutefois du droit de vendre cette propriété en tout temps. Ce qu'il ne fera que peu avant le décès de Joseph, comme nous verrons plus loin.

Joseph, « se donne » à son beau-fils Olivier, mais à certaines conditions. Il est touchant de lire ce qui suit : « le cessionnaire (Olivier) s'oblige de fournir et procurer au cédant pendant le temps qu'il occupera ladite charge de bedeau, de lui aider à vivre, puisque ladite charge ne suffit pas complètement à ses besoins en bois de chauffage qu'il faudra au cédant pour chauffer la maison sus cédée. La présente cession est de plus faite à la charge par ledit cessionnaire qui s'oblige tant pour lui que ses hoirs et ayant cause de garder avec lui ledit cédant du jour qu'il n'aura plus l'avantage reçu de ladite charge de bedeau, se forçant de le loger soit dans la maison sus cédée ou dans celle où il demeure actuellement; de le nourrir, vêtir et entretenir ses vêtements et suivant son âge de le blanchir et raccommoier convenablement; de le mener et ramener de l'office des dimanches et fêtes d'obligation et de lui pourvoir et procurer tous les bons secours et douceurs nécessaires tant en santé qu'en maladie et tant spirituels que temporels suivant l'exigence des cas pendant sa vie durant. Et arrivant le décès du cédant, le cessionnaire sera tenu obligé de le faire inhumer dans le cimetière de la paroisse où il décèdera et de lui faire chanter un service commun et ordinaire le jour de son inhumation; et de lui faire célébrer aussi la quantité de quatre messes basses pour le repos de son âme dans le plus court délai après sa mort ».

Non seulement Olivier s'engage à prendre soin de son beau-père, mais il paie aussi ses dettes : « La présente session est enfin faite pour et en considération de ce que ledit cessionnaire a payé à l'acquis et déchargé dudit cédant à Joseph Alphé Frigon écuyer, marchand, de ladite paroisse de Saint-Prospier, une somme de cent soixante et quinze piastres, courant montant de deux obligations, capital et intérêt, que ledit cédant devait au dit Joseph Alphé Frigon ».

(Suite page 111)

(Suite de la page 110)

Olivier est marié à Virginie Vézina depuis le 28 janvier 1862. Ils sont donc ensemble depuis 21 ans et sont déjà bien installés, au moment de la cession. Au début de son mariage ou avant, Olivier habitait dans la paroisse Saint-Maurice⁸. Puis il déménage à Saint-Prosper où il se marie. En 1881, le recensement⁹ mentionne qu'il y possède 151 arpents ou acres, dont 20 sont cultivés. L'année précédente, il a produit 20 minots de blé, 9 minots de pois, 19 minots d'avoine et du maïs.

Ainsi, lorsque Joseph Vézina « se donne », en 1883, c'est à un homme prospère qu'il confie sa destinée. Pour sa part, Olivier n'a pas besoin de la maison que lui lègue Joseph. Aussi, il semble que ce dernier soit resté chez lui presque jusqu'à la fin de sa vie. En effet, Olivier vend la propriété le 19 novembre 1889 et Joseph décède le 14 avril

suivant, soit cinq mois après la vente. Joseph demeure donc très probablement chez lui jusqu'à la vente et passe les derniers mois de sa vie chez Olivier. Lors de la vente, Olivier divise la propriété en deux. Il vend une partie, incluant les bâtiments, à son petit-fils Olivier Jacob. La même journée il vend l'autre partie à Pierre Eugène Cloutier¹⁰.

Puis la propriété passera à Onézime Abel puis à Amédée Ébacher pour revenir à la famille Frigon et finalement appartenir à Odette.

Le prochain et dernier article de cette série portera sur Olivier Frigon, fils.

Bonne lecture!

⁸Recensement de 1861 : <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1861/Pages/1861.aspx>.

⁹Recensement de 1881 : <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1881/Pages/1881.aspx>.

¹⁰Notaire Louis Deshaies, actes n^{os} 1842 et 1843.



DES FRIGON EN FRANCE

Lucie Frigon Caron (56)

Avant 2008, l'année la plus éloignée que nous connaissions pour la présence de Frigon en France était 1615, date du décès de Marguerite Frigon. Nous savons maintenant que le patronyme Frigon a existé bien avant puisque l'Extrait du premier Cartulaire de l'hôtel de ville de Senlis commençant le 5 juillet 1383 et finissant en 1403 nous livre le nom de Pierre Frigon pour les années 1388 (28 juin) – 1389 (27 juin) – 1398 (le dimanche pénultième¹ jour de juin) – 1401 (26 juin) – 1402 (25 juin) et 1403 (1er juillet). Puis, l'extrait d'un cartulaire commençant en 1404 et finissant en 1431 en fait mention pour les années 1407 (26 juin) et 1408 (1er juin). Cette information provient d'un livre intitulé Comité archéologique de Senlis - Comptes rendus et mémoires, Deuxième série, Tome 5, Année 1879. Il se trouve parmi les livres numérisés par Google et est disponible en format .pdf.

De plus, le nom de Pierre Frigon apparaît dans Histoire des institutions municipales de Senlis par Jules Flammermont, Paris, 1881. Il s'agit du 45e fascicule de la collection Bibliothèque de l'École des Hautes Études publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction Publique – Sciences philologiques et historiques. Pierre Frigon, mentionné une

première fois à la page 226, fait partie des « quatre dessus nommés par eux esleux... ». À la page 229, on le retrouve présent à l'« Assemblée faite en la maison de la ville de Senlis le dimanche IXe jour de décembre mil IIIe et huit, présens Me Jehan de Beaufort, Guiart Thibout, Pierre Frigon, à ce temps gouverneurs de la dite ville, ... ». La façon d'écrire le français en ce temps-là diffère de la nôtre et si à cette époque ils étaient esleux, de nos jours, ils sont élus.

Une version numérisée des livres précités est accessible aux internautes sur le site <http://books.google.ca>.

Bien qu'il existe plus d'un Senlis en France, il est certain qu'il s'agit ici de la ville de Senlis dans le département de l'Oise tel que confirmé par la directrice-adjointe des Archives départementales de l'Oise. Elle m'informe aussi que les actes paroissiaux de la commune de Senlis ne remontent pas au-delà de 1539 et précise, par ailleurs, que l'ordonnance de Villers-Cotterêts, stipulant notamment la tenue par les curés de registres de baptêmes, date de l'année 1539. C'est la raison pour laquelle il est assez rare de trouver des actes antérieurs au début du XVIe siècle.

¹Pénultième: avant-dernier

112 1^{er} rangée
François (130), Louise (83),
Claude (256), Sylvie (27)

2^{ème} rangée
Marcel Guillemette (236),
Jacques (104), Francine (271),
Hermine Trudel (240), Denise
(121), Aurèle (272) CA+,
Claudette Chevette-Naud
(126)

Absent sur la photo: Gérald
(116), Jean-René (11), Odette
(52), Roger (131)



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC. (2013- 2014)

Secrétariat de l'Association: 1400, Croissant du Moulin, Duvernay, Laval, QC H7E 3K5
(450) 661-8906 clfrigon@videotron.ca
Site Internet: www.genealogie.org/famille/frigon

Exécutif:

Présidente:	Louise Frigon (83), Sainte-Anne-de-la-Pérade, QC	frigvail@hotmail.com
Vice-présidente:	Sylvie Frigon (27), Cap-Rouge, QC	sylvie.frigon@videotron.ca
Secrétaire:	Claude Frigon (256), Laval, QC	clfrigon@videotron.ca
Trésorier:	François Frigon (130), Laval, QC	francois.frigon@videotron.ca

Administrateurs:

Claudette Chevette-Naud(126), Montréal, QC	ccnaud@bell.net
Denise Frigon (121), Trois-Rivières, QC	denisefrigon@hotmail.com
Francine Frigon (271), Saint-Prospier, QC	frigon1@cgocable.ca
Gérald Frigon (116), Laval, QC	frigon.gerald@videotron.ca
Hermine Trudel (240), Montréal, QC	herminetrudel@hotmail.com
Jacques Frigon (104), Ottawa, QC	jccfrigon@sympatico.ca
Jean-René Frigon (11), Trois-Rivières, QC	jeanreneGM@gmail.com
Marcel Guillemette (236), Montréal, QC	guillemette.marcel@videotron.ca
Odette Frigon (52), Montréal, QC	odetfrigon@videotron.ca
Roger Frigon (131), Rimouski, QC	roger_frigon@cgocable.ca

Responsables des comités

Archives généalogiques:	Jean-René Frigon (11), Trois-Rivières, QC	jeanreneGM@gmail.com
Bulletin <i>LES FRIGON</i> :	François Frigon (130), Laval, QC	francois.frigon@videotron.ca
Livre <i>Les Frigon, histoire et généalogie</i> :	Gérald Frigon (116); Laval, QC	frigon.gerald@videotron.ca
Publications en anglais:	Claudette Chevette-Naud (126), Montréal, QC	ccnaud@bell.net
Recherche <i>Les Frigon en France</i> :	Lucie Frigon Caron (56), Gatineau, QC	germai@videotron.ca
Site Web:	Jean-René Frigon (11), Trois-Rivières, QC	jeanreneGM@gmail.com

Dépôt légal - 2^{ème} bulletin 2014
Bibliothèque nationale du Québec

L'ÉQUIPE DU BULLETIN

Dépôt légal - 2^{ème} bulletin 2014
Bibliothèque et Archives Canada

Responsable du comité du bulletin et du montage

- François Frigon (130) francois.frigon@videotron.ca

Rédaction et révision des textes en français

- Pierre Frigon (4) pfrigon@rogers.com
- Gérald Frigon (116) frigon.gerald@videotron.ca
 - Guy Naud ccnaud@bell.net

Rédaction, traduction et révision des textes en anglais

- Claudette Chevette-Naud (126) ccnaud@bell.net
- Mary Frego Coates (139) coates@tnt21.com
- Guy Naud ccnaud@bell.net
- Claire Renaud-Frigon crenaudf@bell.net

Les textes publiés dans le bulletin n'engagent que la responsabilité des auteurs.